

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE

N° 47.

LAUSANNE

18 novembre 1899

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: La question. — Les vacances et l'école. — Chronique scolaire: Neuchâtel, Valais, Vaud. — Bibliographie. — Partie pratique: Une leçon de lecture élémentaire. — Composition. — Thèmes. — Récitation. — Leçon de culture. — Problèmes. — Comptabilité. — A propos de l'enseignement du dessin. — Gymnastique.

LA QUESTION

On dit un peu partout, aujourd'hui, qu'un bon enseignement doit être éducatif et intensif (un heureux germanisme). Ce sont là deux vérités indiscutables que je n'ai pas à démontrer ici. Parmi les procédés qui font l'enseignement éducatif et intensif, il en est un qu'on emploie constamment sans trop y réfléchir, tant il paraît simple et naturel. C'est *la question*. Je me propose de montrer que l'art de bien interroger n'est pas inné et qu'il y faut un apprentissage.

Questionner, c'est isoler une partie d'inconnu de tout ce qui est inconnu, et obliger l'attention à se porter sur cette fraction précise d'inconnu. Or, l'esprit humain est ainsi fait que tout problème qui se pose devant lui, l'oblige à chercher une solution. Les innombrables « pourquoi » des enfants, à qui tout est problème, n'ont pas d'autre cause. Si donc, en classe, nous interrogeons constamment, nous ne faisons que diriger l'instinct de recherche (de curiosité si l'on veut) sur un point précis, et la nature est notre auxiliaire.

On questionne dans des buts bien différents. D'abord, pour faire trouver à l'enfant ce qu'il ne sait pas encore au moyen de ce qu'il sait déjà. Il s'agit de l'amener à la vérité par une série de questions très enchaînées. C'est la méthode qu'employait Socrate dans les rues d'Athènes. En voici un exemple. Vous voulez amener des enfants de 9 ans à formuler cette définition: Le nom est un mot qui sert à nommer les personnes, les animaux et les choses. Vous demandez à l'un des élèves: Comment t'appelles-tu? — Bernard! — Et toi? — Durand! — Et toi? — Pasteur! — Puis, à quoi servent ces mots, Bernard?... — Ils servent à nous reconnaître. (Cette réponse m'a été faite à moi-même). — Comment appelle-t-on ces mots? — Ce sont des noms — S'appliquent-ils à des animaux, à des choses, ou à des personnes? — Ils s'appliquent à des personnes. — Ce

sont des noms de personnes, ils servent à nommer des personnes. A quoi servent les mots cheval, chien, chat? — A nommer des animaux. — Comment appellera-t-on ces noms? — Ce sont des noms d'animaux. — Quelle espèce de noms sont ces mots table, craie, pupitre? — Ce sont des noms de choses. — A quoi donc sert un nom? — Et l'on a la définition désirée.

On voit clairement ce qu'est le procédé. C'est l'induction. J'aurais pu donner tout de suite la définition, la faire répéter et demander des exemples à l'appui. Mais alors j'aurais commencé par la loi avant d'avoir fait observer les phénomènes. J'aurais suivî une marche opposée à celle que suit l'esprit des hommes comme celui des enfants. Je n'aurais pas mis en œuvre les facultés de découverte, qui, lorsqu'elles sont pleinement développées, conduisent à la vérité par le seul effort personnel. Je n'aurais pas fait œuvre d'éditeur. On voit que ce procédé bien compris peut rendre les plus grands services. Une classe bien entraînée arrive à trouver à peu près tout ce qu'on veut lui faire trouver. Il y règne une activité heureuse et le plaisir de la découverte s'y traduit souvent par des exclamations qu'on n'aura pas la maladresse de considérer comme un signe de désordre.

On questionne aussi pour s'assurer que ce qu'on vient d'enseigner a été vraiment compris. On a exposé quelques faits historiques formant un tout, mais il n'est pas possible d'appliquer les connaissances acquises dans des exemples. Il faut revoir au moyen de questions le sujet qui vient d'être traité. Une simple reproduction orale prouverait seulement que ce qui a été dit a été retenu; ce qui ne veut pas dire qu'on a été compris.

On questionne encore, au cours d'une leçon, pour rappeler une connaissance ancienne et qu'on a des raisons de croire imparfaitement assimilée. C'est alors un procédé de répétition partielle. D'autres fois la question n'est qu'un moyen pour réveiller l'attention.

Vient enfin ce qu'un bon pédagogue allemand, M. H. Schiller, appelle la question de concentration. Vous venez de lire un morceau de vers ou de prose, ou bien vous avez fait une leçon d'histoire. Il s'agit d'établir, en interrogeant, quelques points de repère qui permettront plus tard à l'enfant de retrouver les faits principaux de l'ensemble, quand il devra reproduire cet ensemble orallement ou par écrit. Vous expliquez par exemple la fable du corbeau et du renard. Si vous demandez : Comment le renard s'y prend-il pour avoir le fromage? vous obtenez cette réponse : Il *flaute* le corbeau pour lui faire *ouvrir* le bec. Toute la fable est là, c'est le centre du récit. Les mots en italique indiquent bien les deux parties essentielles du morceau. Tel est le principal cas dans lesquels on pose des questions. Du moment qu'elles peuvent être adressées dans des buts différents, elles doivent être soigneusement préparées en vue du but qu'elles poursuivent. Jamais on ne réfléchit assez à la forme qu'on leur donnera. Tout ne peut pas être prévu, il est vrai; un bon maître doit souvent faire preuve d'à-propos et d'a-

dresse. Mais les grosses questions, celles qui comportent les réponses essentielles, peuvent toujours être fixées d'avance. Il est banal de dire, après tous les traités de pédagogie, qu'elles doivent être claires, simples, brèves et précises. Ce qui l'est moins, c'est de relever les fautes que commettent constamment les débutants et parfois des maîtres expérimentés.

J'ai souvent entendu des instituteurs interroger un élève et lui dire : Pourquoi etc?... Cela est mauvais, les autres enfants sachant qu'ils n'ont pas à répondre, ne réfléchissent pas à ce qui vient d'être demandé et l'intérêt faiblit. La question doit être posée à toute la classe. On attend un moment ; les mains se lèvent ; on interroge un de ceux qui s'offrent ou, si l'on a des raisons pour cela, un autre. Ce n'est que dans des cas spéciaux qu'on s'adressera à un enfant seulement, (inattention ordinaire, désir de s'assurer que le plus faible a compris). J'insiste encore sur un point : si l'on interroge toute la classe, les enfants ne doivent pas répondre tous à la fois, car alors c'est le désordre.

Un seul généralement a trouvé ; les autres ne font que répéter ; en outre, la forme de la réponse ne peut être qu'incorrecte. Si on peut permettre cela, quelquefois, dans des moments de puissant intérêt, on ne doit pas le tolérer ordinairement. D'autres fois, on questionne « en suivant » comme on dit. Cela est également mauvais. Chaque élève attend son tour et tandis qu'on s'adresse à un camarade, il vous échappe. Quelques maîtres ont des cartes et tirent les noms au sort ; l'intention est louable, mais le procédé est maladroit. L'enfant, une fois que sa carte est sortie, sait qu'on ne lui demandera rien avant qu'il soit longtemps et... il compte les mouches au plafond. Or, j'entends que mon jeune auditoire soit toujours sous la menace (le mot n'est pas trop fort) d'une question à laquelle il peut être appelé à répondre.

Il faut abandonner aussi les questions générales. Un de mes étudiants présentant un jour aux élèves d'une classe d'application un hibou empaillé, leur demanda : Comment est le hibou?... Cela est trop vague et comporte trop de réponses possibles. Dans ce cas, on ne peut plus diriger la leçon d'après le plan qu'on s'est proposé ; ce sont les élèves qui conduisent le maître.

D'autres formulent la question de telle façon que la réponse y est déjà contenue. C'est demander, j'exagère bien entendu, quelle était la couleur du cheval blanc de Napoléon. Parfois on commence le mot qui doit servir de réponse et on se contente d'une ou de deux syllabes ! Qu'on fasse ainsi dans un enseignement de langue moderne, alors qu'il faut à tout prix amener l'enfant à s'exprimer en langue étrangère, je l'admetts ; mais en dehors de ce cas c'est trop de complaisance !

Enfin, nous terminons volontiers nos questions par un « n'est-ce pas? » qui veut être encourageant. Ce ne sont là que des affirmations déguisées. L'enfant ne peut pas dire non à son maître. Il est le maître et sa parole est Evangile.

Avoir indiqué le mal, c'est avoir donné le remède. Si l'on se dit que les questions « doivent mettre en activité les forces de l'âme, qu'elles doivent exciter l'attention, engager à réfléchir, stimuler même par quelques difficultés le penchant à découvrir ce qui est juste¹, » on ne tombera plus dans ces fautes qu'ont commises les maîtres du passé, et le plus important de nos moyens d'enseignement sera ce que réclame une saine pédagogie. L. Zbinden.

LA SOCIÉTÉ ET L'ÉCOLE²

III

Je ne voudrais cependant pas dire que l'école primaire devrait, à tous ses degrés, se renfermer dans une culture générale. Laissons-lui le temps de déduire des expériences qu'elle fait actuellement la leçon qui doit en sortir. L'important, pour le moment, me paraît être de ramener l'attention sur une bonne organisation de l'école élémentaire et sur l'enseignement des premiers éléments. On il me soit permis, pour préciser ma pensée, d'entrer sur ce point dans quelques développements.

Toute construction a besoin de fondements. Or, les fondements de l'imposant édifice scolaire, c'est la culture élémentaire. Il faut donc lui donner des soins proportionnés à son importance, lui faire, en particulier, une large place dans la culture pédagogique des instituteurs et des institutrices, et tout spécialement, en ce qui regarde la langue maternelle, le calcul dans la limite des nombres entiers, le chant, l'éducation morale et religieuse et l'éducation physique.

La langue maternelle est le premier et le plus indispensable moyen de culture. Avec elle, s'étend et se développe l'être psychique tout entier. La langue est la conservatrice et le véhicule de toutes les connaissances humaines. Donnons-lui donc les soins les plus assidus, les plus persévérauts. Que tout dans l'école élémentaire serve à étendre le vocabulaire de l'enfant, et, avec le vocabulaire, ses idées. Que de bonnes leçons de choses lui fassent connaître les objets qui l'entourent, leurs parties, leurs qualités et propriétés, leur utilité, et qu'il apprenne en même temps les vocables qui correspondent à ces notions. On en utilise en particulier dans ces leçons ce qui on appelle, improprement peut-être, la géographie locale, et qui est si propre à inculquer à l'enfant une foule de notions sur le sol, ses accidents et ses produits, sur les animaux, leur utilité, sur l'homme et son activité. Et que tout sujet observé, étudié, soit l'objet de nombreux exercices de langage parlé et écrit, exercices formés d'abord de simples propositions, pairs de quelques propositions sur un même objet, ce qui connaît au langage suivi et à la composition. — *La lecture*, qui doit accompagner les leçons de choses, les reproduira sous une forme littéraire et captivante. L'enfant doit apprendre à lire correctement et avec expression, ce qui exige l'explication et l'intelligence de ce qu'on lui fait lire, seul moyen de lui faire aimer la lecture, d'éveiller en lui le besoin de lire pour soi-même et pour d'autres, ce qui lui fait faire de vrais progrès dans cet art. L'enfant qui ne lit qu'à l'école apprend rarement à bien lire.

— *L'écriture* s'ajoute à la lecture et se met peu à peu au service de la langue. — Pas encore de grammaire; seulement les règles principales données occasionnellement.

— Je ne m'arrêterai pas à l'enseignement du calcul, aujourd'hui sorti de l'ancienne routine. J'insiste toutefois pour que l'on accorde une large place au calcul mental, et fasse calculer l'enfant à haute voix, afin que l'on puisse le suivre, le redresser ou l'orienter au besoin dans ses opérations. Rien n'est plus propre à former le jugement et le raisonnement, surtout lorsqu'on en vient aux rapports et aux proportions.

¹ Niemeyer. — *Principes d'Education*. Trad. franç. de J. Loebmann, p. 35.

² Voir *Education*, nos 32 et 34.

La culture morale et religieuse doit se faire avant tout par l'exemple du maître et par ses bons rapports avec ses élèves. Une conduite exemplaire en actes et en paroles, de sages réprimandes ou encouragements donnés avec amour, un témoignage rendu à l'occasion à la vérité et au bien, sont pour l'enfant des stimulants qui agissent avec plus de force sur son cœur et sa volonté qu'un enseignement donné à heure fixe. Non pas que l'enseignement soit superflu : l'intelligence a besoin de lumières, et il faut que l'enfant connaisse les principaux faits sur lesquels repose la foi chrétienne, et les préceptes de morale qu'il est tenu d'observer, en particulier ceux qui se rapportent à la véracité, à la probité, à la piété, à ses devoirs envers Dieu et le prochain, ainsi que les conséquences du bien et du mal. On devrait revenir dans l'Ecole et dans l'Eglise, qui néglige aussi ce devoir, à l'enseignement de prières pour les principaux actes du culte particulier ou domestique ; car cet enseignement étant aussi négligé dans nombre de familles, il est grandement à craindre que l'habitude de la prière ne se perde de plus en plus dans le peuple, et là où l'on ne prie plus, le sentiment religieux s'éteint et la conscience s'oblitère. Le dernier supplicié dans le caisson de Neuchâtel doit avoir dit qu'il n'avait pu commettre son crime, un assassinat, qu'après avoir, sur le conseil de sa femme, sa complice, cessé de prier le soir dans son lit avant de s'endormir.

Enfin, l'éducation physique se fait par le dessin qui exerce l'œil et la main, tout en développant le sens du beau, et par des jeux et exercices élémentaires de gymnastique.

J'estime qu'une école élémentaire qui remplirait bien le programme ci-dessus serait un puissant moyen de culture générale, dont profiterait largement l'école primaire supérieure, comme aussi les autres degrés de l'enseignement.

Quelqu'un me demandera-t-il peut-être, ici, quel compte j'ai tenu dans l'exposé ci-dessus de la concentration Herbart-Ziller ? Je réponds que je crois à l'utilité d'une bonne concentration dans l'enseignement de chaque branche ou groupes de branches analogues, et à une concentration plus générale de toutes les branches dans la mesure où elles peuvent et doivent se prêter un mutuel appui ; mais ma conviction n'est pas encore fixée sur une concentration intellectuelle absolue de toutes les branches fondées en un tout organique. Il se fait d'ailleurs, dans l'âme de l'élève, sous l'empire des lois qui la régissent, une concentration plus profonde et plus générale de tous les éléments qui contribuent à son développement. Mais, ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

(4 voix) J. Paroz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. *Les écoliers dans la rue.* — La commission scolaire de la ville de Neuchâtel vient d'adopter un règlement, dont l'un des chapitres, « discipline hors de l'école », est applicable non seulement aux élèves de toutes les écoles primaires, secondaires et classiques de la Commune, mais aussi à ceux des écoles privées et aux jeunes gens qui sont déjà libérés de la fréquentation scolaire, mais n'ont pas atteint encore l'âge de 16 ans. Ce règlement sera inséré dans le carnet de coûteau des élèves, pour que les parents eux-mêmes en aient connaissance.

Voici les principaux articles relatifs à la discipline hors de l'école :

Les enfants doivent le respect à chacun, tout particulièrement aux vieillards, aux femmes et aux enfants.

Il est interdit aux enfants :

De proférer des propos grossiers, injurieux et indécent; d'être dehors le soir après neuf heures en été et huit heures en hiver, sans motif légitime; de fumer; d'entrer dans les auberges, cafés et brasseries, s'ils ne sont accompagnés de leurs parents; de jeter dans la rue des pierres, boules de neiges et autres projectiles; de maltraiter les animaux et de détruire les nids d'oiseaux; de se battre, de se

livrer à des jeux inconvenants ou dangereux; d'écrire ou de dessiner sur les portes et les muraillies; de manier des armes à feu et des matières explosives; de marauder ou de porter atteinte à la propriété publique ou privée; d'entrer dans les abattoirs.

Les parents ou leurs représentants pourront être recherchés pour les dommages causés par des enfants confisés à leur surveillance.

Tous les membres de la commission sociale, du corps enseignant, les agents de police et, en général, tous les citoyens ont le droit et le devoir de faire respecter ce règlement.

Société pédagogique neuchâteloise. Dans sa séance du 4 novembre, le Comité central a fixé l'assemblée générale annuelle au samedi 18 courant à 2^{1/2} h. après-midi, au collège de Corcelles et en arrête l'ordre du jour comme suit:

1^{er} Rapport du Président sur la gestion du Comité central.

2^o Rédaction des comptes.

3^o Rapport du jury chargé de l'examen des travaux de concours.

4^o Communications diverses de M. Latour, inspecteur des écoles, au sujet du loto scolaire de prévoyance.

5^o Divers.

M. Alfred Thiébaut, instituteur en Locle et président du Comité central, émet le désir de se voir remplacé à la présidence, cela en raison du fait que les nouvelles fonctions de caissier de la Société cantonale de Prévoyance auxquelles il vient d'être appelé, absorberont fort probablement le peu de loisirs que l'exercice de sa vocation lui laisse.

Cependant, aucun de ses collègues ne veut accéder au désir exprimé par M. Thiébaut, tous protestent et l'engagent chaleureusement à conserver au Comité central les bons services de sa présidence.

M. Thiébaut, faisant ainsi nouvel acte de dévouement, se rend au voeu de ses collègues. Il espère que l'ordre du jour de l'assemblée générale prochaine, pour être composé essentiellement de questions administratives, n'en groupera pas moins pour quelques heures, au Collège de l'agreste village de Corcelles, tous les membres de la Société pédagogique neuchâteloise. — Ca. HUTENLAU.

Valais. Polémique pédagogique. — Depuis un mois, l'*Ami du Peuple* et le *Confédéré valaisans* sont en guerre au sujet de quelques points importants de notre loi scolaire: Notre école normale et ses professeurs, la préparation actuelle des instituteurs, etc... Des questions fort délicates qui ont été abordées là-dessus. L'*Ami du Peuple* soutient le *status quo* et le *Confédéré* plaide la cause des réformes. Notre intention, en écrivant ces lignes, n'est pas d'exprimer ici notre manière de voir, car nous n'avons pas à nous mêler à cette polémique. Si nous en parlons, c'est uniquement pour protester contre la façon d'agir du correspondant de l'*Ami* ainsi que de la Rédaction à l'égard des instituteurs valaisans, membres de la *Romande*, et de deux d'entre eux spécialement.

Et voici pourquoi nous avons à protester:

Le *Confédéré* avait dirigé quelques flèches à l'adresse de certains frères maristes. Que fait le correspondant de l'*Ami* dans son dernier article? Pour agir chrétiennement, il assouvit sa vengeance sur deux instituteurs, et en particulier sur le soussigné, comme d'habitude. Il les met pour ainsi dire à l'index pour le fait qu'ils sont de la *Romande*; il les calomnie et se permet hardiment de juger leurs sentiments politiques et même religieux.

Et pourtant ces instituteurs qu'il offense ne sont pour rien dans la polémique en question. Après cela, que fait la Rédaction de l'*Ami*? Elle ferme le débat, afin de laisser ses lecteurs sur cette salataire et évangélique impression, afin de n'avoir pas à autoriser les régenis attaqués à se défendre dans leur propre organe.

Voilà les faits. Ils sont loyaux et édifiants, n'est-ce pas? Ils honorent vraiment

ment nos vaillants détracteurs, ces invincibles et invulnérables champions du *statu quo* en matière pédagogique.

La porte de l'*Ami* nous étant fermée, nous avons donc dû nous contenter d'adresser dans une lettre particulière une protestation passablement épiceée à la Rédaction et à son honorable collaborateur. Nous lui avons conseillé ensuite de méditer longuement un certain nombre de passages tirés d'une précieuse brochure que nous avons sous la main, laquelle touche ici et là à bien des points que nous avons à cœur relativement à notre mouvement pédagogique en Valais ; nous voulons parler des « *Lettres sur les intérêts catholiques à Genève* », par l'abbé E. Carré et Th. de La Rive.

Que l'*Ami* et ses correspondants fassent une fois sérieusement leur examen de conscience, et s'ils ne sont pas d'*endurcis entêtés*, ils essayeront de changer de tactique en présence du sérieux réveil pédagogique qui se produit dans notre canton.

A bon entendeur, salut !

Urbain GAILLARD.

Passy. — La Société fribourgeoise d'éducation a nommé comme président M. Gapany, curé, à Monthey ; M. A. Perriard, inspecteur, à Belfaux, en est le vice-président.

La question mise à l'étude pour la prochaine réunion d'Estavayer est la suivante : *Materiel indispensable à l'enseignement intuitif dans les trois cours de l'école primaire. Moyens pratiques de se le procurer.*

Le canton de Fribourg vient de se donner un nouveau *Programme général des écoles primaires*. On y prévoit un *journal de classe* qui développera et distribuera le programme par jour, par semaine, par mois, par trimestre et par semestre. On y trouve encore la distinction des branches en branches principales, branches secondaires. Suivant ce nouveau programme, toutes les leçons doivent se diviser comme suit : 1^e revue sommaire de la leçon précédente ; 2^e exposition de la leçon du jour ; 3^e résumé de cette leçon, suivie de quelques interrogations ; 4^e exercices d'application oraux et écrits.

Ville de Lausanne. — Les cours complémentaires viennent de subir une transformation importante. Jusqu'à présent, ils avaient lieu dans la soirée, à raison de deux séances par semaine. À partir de cette hiver, ils seront donnés pendant le jour. Les jeunes gens seront divisés en groupes de 13 à 17 élèves, qui recevront leurs leçons, les uns de 9 h. à midi et les autres, de 1 à 4 h., chacun une fois par semaine. De cette façon, toute la semaine sera remplie. Un instituteur spécial donnera l'enseignement ; il sera rétribué à raison de fr. 2 par heure. La Commission scolaire et la Municipalité ont appelé à ce poste, provisoirement et pour cet hiver, M. Eperon, ancien instituteur à l'école secondaire de Cossigny.

Comme tous les groupes ne pourront pas être compris dans cet arrangement, ceux qui seront en dehors auront leurs leçons le samedi après-midi ; quelques instituteurs de la ville en seront chargés. Les jeunes gens se rattachant aux écoles foraines auront aussi leurs cours le samedi après-midi. La durée totale des cours sera de 20 semaines. Nous sommes certain que cette nouvelle organisation donnera de bons résultats.

L. H.

Sur la demande du médecin des Ecoles, la Commission scolaire vient de modifier la durée des récréations. Elles ont lieu maintenant toutes les heures pendant 8 minutes. Plusieurs institutrices et instituteurs lausannois nous ont déclaré être satisfaits de cette innovation.

S.

Oeuvres. Retraite. — M. L. Badan, instituteur, prend sa retraite après 34 ans d'enseignement à Oulens. En témoignage de reconnaissance, ses élèves et ses amis lui ont offert une chaîne d'or, et la société de chant, dont M. Badan était directeur, une magnifique montre.

Société pédagogique vaudoise. Dans sa séance de samedi 4 courant, le Comité de la Société pédagogique vaudoise a confirmé M. Savary dans ses fonctions de délégué cantonal à la rédaction de l'*Educateur*.

La séance d'automne de la Société évangélique d'éducation a lieu à Lausanne aujourd'hui même 18 courant, à 2^{1/2} h. de l'après-midi. L'ordre du jour porte, entre autres, une étude de M. Lavanchy, instituteur, sur *l'Ecole et la Bible*.

Géographie. — La première conférence (avec projections lanternes) donnée par M. le professeur Knapp, au Musée industriel, devant une salle comble, a eu un plein succès. Le conférencier, qui a le débit libre et facile, a fort bien caractérisé le mouvement géographique de notre siècle. L'histoire devient de plus en plus universelle. Rien d'important ne se passe à la surface du globe qui n'ait son retenissement chez nous. Les noms les plus étranges nous deviennent familiers, tels Fachoda, Colenso. La géographie touche à des problèmes de plus en plus nombreux. On se rend compte mieux que jamais de la valeur variable des milieux géographiques. A cet égard, on peut presque dire, par exemple, que « la Suisse a changé de place » qu'il n'y a plus d'Alpes. Enfin notre époque est caractérisée par une utilisation toujours meilleure du sol et de toutes les forces naturelles. Nous assistons en quelque sorte, par l'établissement des voies de communication multiples, à un rapatriement graduel de la terre, à une prise de possession du Globe.

Les applaudissements chaleureux qui ont accueilli la péroration du conférencier lui auront prouvé à quel point il a réussi à intéresser et à captiver son nombreux auditoire.

Jeudi prochain : *Madagascar*.

BIBLIOGRAPHIE

La maison F. Zahn, à la Chaux-de-Fonds, met en vente deux superbes tableaux en héliogravure, d'après Pierre Robert (For et Vaillance) et H. Bachmann (Chant de Noël), valeur 30 fr. Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur cette nouvelle et quatrième série des *Sornes et types suisses*, dont les sujets conviennent fort bien en cette fin d'année, au moment où l'on songe déjà aux prochaines étresses.

Mon voyage en Italie. — On nous annonce que le Comptoir de Phototypie, à Neuchâtel, a fait paraître, dès les premiers jours d'octobre, un grand album illustré dont le titre à lui seul, *Mon voyage en Italie*, rappellera les innombrables séries de belles gravures parues dans *Mon voyage en Suisse*, édité il y a dix-huit mois par la même maison.

Mon voyage en Italie est un album de luxe mis à la portée de toutes les bourses ; il sera complet en 25 livraisons grand format 30 X 40 centimètres, au prix de 75 centimes la livraison.

Mon voyage en Italie comptera pour une des plus belles publications, aussi intéressante qu'instructive, de cette fin de siècle, et si l'on prend en considération le prix exceptionnel de 75 centimes, auquel elle sera mise en vente par les éditeurs, il n'est guère possible de faire mieux au point de vue de l'illustration, du choix, de la netteté et de la finesse des gravures.

Les livraisons 1 et 2, qui ont été mises en vente en octobre, offrent par une visite à Venise, et forment un ensemble de 72 gravures dont 12 grandes planches, avant-propos illustré, 12 colonnes de texte et superbe couverture en couleurs.

Prix : 75 centimes chaque livraison. — Une livraison par quinzaine.

Le Comptoir de phototypie, à Neuchâtel, ainsi que toutes les librairies de la Suisse, reçoivent les demandes d'abonnement à cet ouvrage.

PARTIE PRATIQUE

UNE LECON DE LECTURE ÉLÉMENTAIRE ET SES APPLICATIONS

Degré inférieur.

(Premiers exercices de lecture sur texte suivi.)

La chèvre.

(D'après une image de la collection de Lentemann, qui a servi de base à la leçon de chèvre. Texte écrit au tableau noir.)

Oh ! la jolie chèvre brune !

Elle a grimpé sur le rocher, tout là-haut, pour brouter une belle tonne d'herbe. Elle n'a pas peur de tomber : son pied est ferme et sa tête légère. Ses compagnes ne sont pas loin et la chevrière ne la laissera pas s'égarer dans la montagne.

Premier exercice. — Qui connaît déjà un mot dans la première ligne ? — Lisez-le. — En connaissez-vous d'autres ? — Montrez-les. — Qui peut lire toute la ligne ? — Répétition par plusieurs élèves successivement.

Contrôle. Montrez le mot *chèvre* (ou le nom de l'animal). — Comment est-elle ? — Montrez les mots *jolie*, *brune*.

Puis le maître multiplie avec la baguette quelques mots de la phrase lue, pour s'assurer si tous les élèves les lisent sans hésitation.

Ce premier exercice s'adresse surtout aux élèves faibles. On peut ensuite attirer l'attention sur chaque mot, comme suit :

Dites le nom de l'animal. — Quel mot nous en apprend la couleur ? — Lequel nous indique une autre qualité de la chèvre ? — Comment savez-vous que l'on ne parle que d'une chèvre ? — Y a-t-il encore un mot qui marque le plaisir que nous avons de la voir ? (*Oh !*) —

Pour que ce travail soit réellement utile, il importe que toutes les réponses se fassent par phrases complètes.

Deuxième exercice. — Lecture de la deuxième phrase, en procédant à peu près de même, soit :

- 1^e Lecture des mots faciles par les élèves les moins avancés.
- 2^e Lecture de quelques mots plus difficiles, par des élèves de force moyenne.
- 3^e Lecture de toute la phrase par les meilleurs élèves, puis par la classe entière.
- 4^e Le maître demande que les lecteurs lui montrent quelques mots pris ici ou là dans la phrase.

5^e Le maître montre des mots détachés et les élèves les lisent.

6^e Exercices d'analyse en vue d'une intelligence plus complète du texte. Par exemple ainsi : Comment êtes-vous certains que nous parlons toujours de la chèvre ? — Quels mots nous disent ce qu'elle a fait ? — Dites où elle se trouve. — Ajoutez pourquoi elle y est allée.

La lecture de la fin du texte exigerà encore deux nouveaux entretiens.

APPLICATIONS. — *Etude au point de vue de l'orthographe et de la prononciation.*

1. Cherchez dans ce texte les mots qui finissent par le son *e* écrit avec *er*. Ecrivez-les en colonne sur l'ardoise :

brouter, chevrière. Mot en *er* : grimpé.

tomber, rocher.

égarer.

2. Ecrivez les mots dans lesquels se trouvent les sons *ɛ*, *r*, écrits avec *er* : ferme — herbe.

3. Ecrivez tous les mots du texte dans lesquels on entend le son *o* ou *ø* : Oh ! — jolie — rocher — haut.

4. Le maître dicte les sons suivants (si non les lettres), que les élèves écrivent en colonne sur l'ardoise :

ch	chevre	Les enfants copient à l'oisir les mots ci- contre dans lesquels se trouvent les élé- ments donnés.
gr	grimpé	Le texte de lecture reste sous leurs yeux
br	brouter	on : tout, toute.
gu	montagne	en : pour.
		an : des.
		ou : son.

De cette manière, la méthode phonétique de lecture, toute rationnelle, ne peut jamais nuire à l'orthographe.

U. Binoe.

COMPOSITION

Les corbeaux.

PLAN. — 1. Description de la fin d'octobre. 2. Réunion de corbeaux. 3. Leur discussion. 4. Leur chasse. 5. Leurs exploits. 6. Leurs souhaits.

DÉVELOPPEMENT. — Depuis bien des jours déjà, des masses compactes de brouillards ne cessent de rampier sur les campagnes. Les rayons blafards que le soleil sème sur cette fin d'octobre sont impuissants à dissiper ces lourdes vapeurs. Devant la froide bise, presque tous les oiseaux ont fui. Il ne nous reste guère que des corbeaux.

Malgré le froid, je crois qu'ils ont aujourd'hui une grande réunion sur quelques arbres dépolis, là, tout près du village. Il y arrivent, par groupes de cinq ou six, de quelque château en ruines, du fond d'une gorge, enfin de tous les points de l'horizon. Les premiers arrivés prennent pour siennes les branches dénudées les plus élevées, les derniers se contentent des siéges inoccupés, et tous se suivent par leurs rauques croassements. Il semble maintenant que les arbres se sont revêtus d'un feuillage d'âclie remuant et criant.

Comme une tribu de nègres, ils se sont réunis pour discuter maintes affaires de la société. Ils se consultent au sujet du lieu où ils pourraient bien aller exercer leurs rapines. Chaque sauvage avance une proposition et la soutient comme très favorable. On voudrait reconnaître justement la meilleure, on s'impatiente, on s'excite, on crie, on s'insulte et l'on ne s'entend plus du tout. Cependant, après de longs débats, bien des croassements, bien des interpellations, on prend une décision.

Aussitôt les plus vieux s'envolent et font la bande les suivis, puis, comme une escadrille de pirates, ils se précipitent sur un champ fraîchement semé et font la chasse aux vers, aux scarabées, aux grâus, etc. Avides comme les chercheurs d'or, ce ne sont que violentes contestations au sujet de la moindre larve revendiquée par plusieurs pillards. À la voix d'une troupe d'enfants, la ronde en mains, les plaisirs de la chasse sont transformés en une épouvante générale. Le cou tendu, l'œil sifflant, ils s'élancent dans les airs en poussant des cris de détresse et se hâtent de regagner les cimes de leurs arbres.

Bientôt ils sont remis de leur grande peur, et quelques-uns, les plus âgés, racontent aux jeunes leurs exploits d'autrefois. « Je me suis battu, dit l'un d'entre eux, avec une poule pour avoir un ver. » Un autre : « Vouant imiter l'aigle, un jour, j'ai essayé d'enlever un poulet. » Un troisième fait grand cas d'avoir vu plusieurs massacres à Constantinople, et de s'être repu de la chair des Arméniens. « Oh ! dit-il, on ne peut pas trouver de meilleure viande que celle de l'homme. » Le doyen, à son tour, raconte plusieurs scènes de carnage, plusieurs batailles dans lesquelles il se nourrissait exclusivement de chair d'homme assaisonnée de poudre. « Pour moi, dit un jeune qui avait tout écouté avec une grande attention, je suis tout heureux lorsque je peux me rabâtrer sur des cadavres d'animaux. »

Enfin, avant de dissoudre l'assemblée, tous souhaitent que les voixies leur

sont plus favorables, que les hommes soient plus disposés à se faire la guerre et à s'en égorer.

Esperons que leurs souhaits ne se réalisent pas ! — CHARLES GAUSSARD.

DICTEES

Les petits écoliers.

C'est le matin. La cloche sonne. Les petits écoliers embrassent leurs parents et partent pour l'école. Ils entrent sans hâte et saluent la maîtresse. Celle-ci fait l'inspection et renvoie à la fontaine les écoliers malpropres, puis elle fait la prière et la leçon commence. Les écoliers écoutent la parole de la maîtresse et répondent joyeusement à ses questions. Ils parlent et ils écrivent, ils lisent, ils épelent, ils calculent, ils dessinent et ils chantent. Quand les leçons sont terminées, ils quittent la classe en bon ordre. Les bons écoliers aiment l'école. Ils font la joie de leurs maîtres.

Conseils à un enfant.

Mon enfant, il faut que tu obéisses à tes parents et que tu te rendes digne par ton honnêteté de l'estime de tes semblables. N'oublie pas les conseils de la sagesse. Sois laborieux et tempérant, ne gaspille ni le temps, ni l'argent. Aie la mansuétude en horreur et ne médis jamais de personne. Sache te contenter de peu. Garde dans ton cœur le trésor de la bonté. Soulage les malheureux, et souviens-toi que le vrai bonheur est dans le devoir.

F. BATAILLE.

Un mauvais plaisant.

Le corbeau est un animal très fin et le plus fin des rapaces. Ce *facétieux* personnage a, dans la *plaisanterie*, l'avantage que donnent le *sérieux*, la *gravité*, la *tristesse de l'habit*.

On voyait un tous les jours, dans les rues de Nantes, sur la porte d'une aile qui, en *demi-captivité*, ne se consolait de son aile rongée qu'en faisant des niches aux chiens. Il laissait passer les roquets ; mais quand son œil malicieux aperçut un chien de petite taille, digne enfin de son courage, il sautillait par derrière, et par une manœuvre habile, imprévue, tombait sur lui, donnait *sac et dru* deux piqûres de son fort bec noir, le chien lâchait en criant. Satisfait, paisible et grave, le corbeau se replaçait à son poste et jamais on n'eut pensé que cette figure de *croque-mort* vint de prendre un tel passe-temps.

MICHAEL.

REXAROTES ET EXPLIQUATIONS. — Au premier abord, il ne vient pas à l'idée que le corbeau, avec son air grave, soit un oiseau malicieux et parfois très drôle. Il est loin d'être le seul personnage que La Fontaine s'est pris à ridiculiser et qui laissa manger son fromage par Maître Renard. La *plaisanterie* paraît d'autant plus drôle qu'elle part d'une personne ordinairement grave et peu disposée à plaisanter.

Ce morceau fournit, en passant, l'occasion d'une petite leçon sur la *plaisanterie*. *Plaisanteries de bon aloi* ; *sottes plaisanteries* ; *plaisanteries grossières et malveillantes* ; personnes aux dépens desquelles la *plaisanterie* est cruelle (infirmes, lourds, bossus, bégues, défaits corporels).

1. *Facétieux* : qui aime à plaisanter. *Facétie*. — 2. *L'avantage que donne la tristesse de l'habit* : plus celui qui plaisante est sérieux d'habitude, plus sa tenue est grave, plus la *plaisanterie* paraît drôle, parce qu'on ne s'y attend pas. — 3. *Demi-captivité* : ce corbeau n'était pas en cage, mais on lui avait rongé une aile pour qu'il ne puisse pas se sauver. — 4. *Roquets* : petits chiens à oreilles droites. Le corbeau était assez intelligent pour comprendre que sa farce fut été moins drôle s'il s'était attaqué à des chiens de petite taille. — 5. *Aperçait* : apercevait un chien qu'il guettait. — 6. *Moueuvre* : ensemble de mouvements ; manœuvres d'un corps d'armée. — 7. *Croque-mort* : nom donné par *plaisanterie* à celui qui est

chargé de transporter les morts au cimetière, aux employés des pompes funèbres.
— 8. *Passe-temps*, occupation légère et agréable. *Passe-partout, passe-passe, passe-soupir, passe-ruse, passe-montagne, passeport, passe-droit*.

RÉCITATION

Enigme pour les enfants sérieux.

Dis-moi, ne connais-tu pas
Ce voyageur vénérable,
Qui sans être jamais las,
Sait sa route invariable?
Il marche la nuit, le jour;
Il marche et jamais ne court.
Qui on le prie ou le menace,
Sans y prendre garde, il passe;
Rien ne peut le retenir;
Rien ne peut le ralentir.
Ni le vent, ni la tempête,
Ni la grêle ne l'arrête.
D'où vient-il ? qui le dira ?
Où va-t-il ? qui le saura ?

Vessiot.

L'automne.

Les pins, les cypres et les ifs
Gardent sous leur sombre verdure.
Tombez, pauvres bourgeois tardifs,
Tombez feuilles, sous la fruidure.
Comme une trombe ou voit rouler
L'essaim juanissant qui bourdonne.
Pourquoi sitôt vous envoyer,
Dernières feuilles de l'automne ?

Voyez : à peine est-il midi,
Et déjà sous le vent qui râle,
Le soleil, par l'âge engourdi,
Deroche à nos yeux son front pâle.
Dirait-on pas qu'en soupirant,
L'année à son déclin nous donne,
Comme un sourire de mourant,
Le dernier soleil de l'automne ?

EUGÈNE IMPERAT

LEÇON DE CALCUL

Degré inférieur.

Les exercices initiatifs portent sur le chauffage, les combustibles ou un sujet semblable.

PLAY. — Présentation du nombre 18. Composition de ce nombre. Calculs sur les quatre opérations. Passage de la dizaine.

Présentation du nombre 18.

Pierre et Jacques travaillent dans une forêt et préparent des fagots ; ils ont commencé ensemble le matin, et à midi, ils comptent leurs fagots pour voir lequel est le plus habile : Jacques en a 17, Pierre en a plus, combien ? — $17 + 1 = 18$.

Composition du nombre 10.

Avant de rentrer pour dîner, Pierre entasse ses fagots. Il les place par dizaines. Combien peut-il faire de dizaines ? — 1 et il reste 8 fagots. De quoi est donc formé le nombre 18 ? — De 1 dizaine — 8.

Calculs sur les quatre opérations.

D'autres bûcherons travaillent aussi dans la forêt ; l'un d'eux a fait 2 fagots de moins que Pierre, combien ? — $18 - 2 = 16$.

Un autre est venu plus tard à son travail et en a lié 4 de moins que Pierre.

combien? — 18 — 4 = 14. Un autre jour les deux amis sont venus travailler ensemble, l'un a fait 7 fagots, l'autre 11, combien en tout?

Il est facile de multiplier les exemples de ce genre, afin de faire trouver aux enfants que 18 est égal à $12 + 6$; $13 + 5$; $14 + 4$, etc.

Ce sont les enfants de Pierre qui emportent à la maison les 18 fagots. Chacun en prend 3, combien d'enfants?

Puis c'est le grand garçon seul qui les mène au bûcher, il en prend deux à la fois, combien de fois doit-il monter? combien de fois aura-t-il porté 2 fagots?

Il les arrange de façon à en faire deux piles, combien en mettra-t-il à chaque pile? — 9.

Y a-t-il une dizaine de chaque côté? combien de moins?

Passage de la dizaine.

Pour l'usage de la cuisine, il faut chaque semaine un fagot, et c'est Marie qui a le soin d'aller le chercher; elle se sert toujours à la même pile, celle de droite; les deux piles resteront-elles égales? laquelle diminuera? et de combien à la première semaine? — De 1 fagot. — Combien de fagots à la première pile? — 9. — Combien à celle qui est diminuée? — 8; total: $9 + 8 = 17$. Et la deuxième semaine, combien restera-t-il de fagots à la pile de droite? — 7. — $9 + 7 = 16$. Continuer les exercices pour avoir $9 + 6$; $9 + 5$, etc.

Faire remarquer aux enfants qu'il manque 1 fagot à la pile pour faire une dizaine, et faire compter comme s'il y avait par exemple $10 - 8$, mais retrancher celui qu'on a compté de trop. — D'autres calculs seront faits pour obtenir $8 + 10$; $8 + 9$, etc.

Lausanne-Echallens.

P. et D.

ARITHMETIQUE

Examens annuels de 1899, classes primaires de Lausanne

Calcul écrit.

1res CLASSES.

1^o Pour la tenture d'une salle, on a employé $58 \frac{7}{8}$ — $68 \frac{5}{8}$ m.² d'étoffe de $13 \frac{1}{2}$ — $12 \frac{1}{2}$ m. de large. On voudrait la remplacer par une autre étoffe qui aurait $13 \frac{1}{3}$ — $11 \frac{1}{3}$ m. de large. Combien faudra-t-il de mètres de cette nouvelle étoffe?

Réponses: $75 \frac{7}{8}$ m. — $93 \frac{3}{8}$ m.

2^o Un marchand coiffier a acheté $252 - 276$ canuts de Paris à 10 fr. 75 la douzaine; $360 - 240$ canuts de Langres à 7 fr. 50 la douzaine et $316 - 612$ canuts d'Aarau à 8 fr. 40 la douzaine. Il avait d'abord obtenu 9 mois de crédit, mais il a payé tout de suite et a obtenu $3 \frac{1}{2} \%$ d'escompte par an. Combien a-t-il payé?

Réponses: 778 fr. 47 — 791 fr. 60.

3^o 3 menuisiers se sont associés pour faire les planchers d'une maison. Le 1^{er} a fourni 1981 — 1982 planches; le 2^{me} 1873 — 2315 et le 3^{me} 2244 — 1563. Tous frais payés, ils ont réalisé un bénéfice de 785 fr. — 680 fr. Combien chacun doit-il recevoir sur ce bénéfice et quelle est la superficie totale des planchers, chaque planche ayant 1,40 m. de long sur 0,98 de large?

Réponses: 208 fr. 72; 264 fr. 25; 312 fr. 03 — 646,12 m².

181 fr. 29; 300 fr. 68; 205 fr. 03 — 610,16 m².

2es CLASSES.

1^o 4 associés se partagent un bûcherie: le 1^{er} en prend les $\frac{2}{9}$ — $\frac{3}{8}$, le 2^{me} les $\frac{1}{3}$ — $\frac{2}{12}$, le 3^{me} les $\frac{3}{7}$ — $\frac{3}{21}$ et le 4^{me}, qui a le reste, reçoit 1846 fr. — 2030 fr. Quel est le bénéfice total et celui de chacun des 3 premiers associés?

Réponses: 8190 fr.; 1820 fr.; 2184 fr.; 2340 fr.

— 7800 fr.; 2925 fr.; 1200 fr.; 1625 fr.

2^o Une fontaine verse dans un bassin $17 \frac{1}{2}$ — $23 \frac{5}{8}$ l. d'eau par minute. Pendant le même temps, un conduit en laisse écouler $8 \frac{1}{2}$ l. — $9 \frac{3}{8}$ l. La condu-

* Le premier nombre peut les nombres impairs et le deuxième pour les nombres pairs.

uance du bassin étant de $3\frac{1}{2}$ m² — $4\frac{1}{4}$ m³, on demande en combien de temps il sera rempli?

Réponses: 6 h. 44 m. — 5 h. 31 m.

3e Filles. J'ai acheté dans un magasin de nouveautés qui accorde une réduction de $4\frac{1}{2}\%$, si l'on paye comptant, 6,85 f. — 7,65 m. de flanelle à 5 f. 40 le m., un cravate de soie de 8 f. 75 — 9 f. 25 et divers autres articles valant 48 f. 35 — 39 f. 75. Combien aurais-je à livrer si je paye tout de suite?

Réponses: 89 f. 86 — 86 f. 25.

3^e Garçons. Dans la faillite d'un négociant en vins, je suis intéressé pour 2 bâlets, d'une valeur respective de 2815 f. — 3970 f. et de 4530 f. — 4265 f., puis pour le montant d'une vente à terme de 2480 f. — 2880 f. de vin au prix de 56 $\frac{1}{2}$ centimes le litre. Je ne retrouverai que le 33 $\frac{1}{2}\%$ de ce qui m'est dû. Combien recevrai-je?

Réponses: 3463 f. 35 — 3498 f. 52.

III^e CLASSES

1^e Un négociant a acheté 4 barils de pétrole. Le 1^{er} en contient 123 l. 47 cl. — 133 l. 23 cl.; le 2^{me} 11 dal. 8 dl. — 12 dal. 9 dl.; le 3^{me} 1 hl. 15 l. — 1 h. 23 l. et le 4^{me} 878 dl. — 583 dl. Au prix de 6 f. 10 le litre, combien le négociant aura-t-il à payer?

Réponses: 82 f. 98 — 87 f. 32.

2^e Un épiciер a reçu une caisse de bonbons pesant 128 kg. 315 gr. — 147 kg. 325 grammes. Le poids de la caisse vide est de 89 kg. 23 gr. — 94 kg. 63 gr. Il a payé pour cette caisse 145 f. 38 — 172 f. 85 et, en outre, 12 f. 70 — 13 f. 40 de frais de transport. Il veut faire un gain total, sur cet achat, de 9 f. 85 — 11 f. 85. Combien devra-t-il vendre le kilo de ces bonbons?

Réponses: 1 f. 40 — 1 f. 43.

3^e On a acheté un champ de 1 ha. 24 a. 35 ca. — 1 ha. 58 a. 35 ca. Les 0,8 ont été labourés à la charrue et le reste doit l'être à la bêche. Un homme labourera 36 ca. ea. 1 heure. Dans combien d'heures ce dernier labour sera-t-il terminé?

Réponses: 69 h. — 88 h.

IV^e CLASSES

1^e Une mère de famille a acheté 129,8 m. — 144,9 m. de toile à 1 f. 75 le mètre. Elle a employé cette toile à faire des chemises, pour chacune desquelles il en faut 2,95 m. — 3,15 m. Combien pourra-t-elle en faire? Et combien aura-t-elle à payer pour ces chemises si, outre le prix de la toile, elle a dû donner 2 f. 35 de façon par chemise?

Réponses: 330 f. 55 — 44 chemises — 361 f. 67 — 46 chemises.

2^e A combien revient l'huile contenue dans un tonneau pesant 98,25 kg. — 87,65 kg.; le tonneau vide pese 11,8 kg. — 9,7 kg. On paye l'huile à raison de 1 f. 80 le kg. et on a dû livrer ça plus 12 f. 40 — 11 f. 80 pour frais de transport?

Réponses: 168 f. 01 — 151 f. 81.

3^e On a vendu 47,85 m. — 38,65 m. de drap à 9 f. 60 le mètre; 54,5 m. — 67,8 m. de coton à 1 f. 25 le m. et 38,273 m. — 34,385 m. de velours à 4 f. le mètre. Quel est le montant de la facture si il est fait un rabais de 13 f. 60 — 11 f. 85?

Réponses: 666 f. 98 — 581 f. 48.

V^e CLASSES

1^e Trois frères doivent se partager une somme de 28 430 f. — 32 680 f. L'aîné doit avoir 9365 f. — 11 490 f. Le 1^{er} — 8390 f. — 9480 f. Quelle sera la part du plus jeune?

Réponses: 10 595 f. — 11 810 f.

2^e Je devais une somme que je paye en donnant 3 pièces d'étoffe, la 1^{re} mesure 68 m., et vaut 245 centimes — 195 centimes le mètre; la 2^{me} 100 m. et se vend 185 centimes — 215 centimes le mètre; la 3^{me} 94 m. que l'on compte à 80 centimes — 75 centimes le mètre. A combien s'élevait ma dette?

Réponses: 43 150 centimes — 43 810 centimes.

3^e Une usine à gaz doit éclairer deux quartiers d'une ville. Le 1^{er} est éloigné de l'usine de 7293 m. — 7313 m. et le 2^{me} de 3983 m. — 3963 m. Un groupe d'ouvriers s'est chargé de creuser le fossé où l'on placera les tuyaux. Il pourra

creuser en moyenne 65 mètres par jour. Combien faudra-t-il de jours aux ouvriers pour creuser le fossé nécessaire à l'ensemble des deux canalisations ?

Réponses : 172 jours — 174 jours.

VIIes CLASSES

(Pairs à dicter).
7 + 504 + 96 + 76 + 215
740 — 454
97 × 9
854 : 8

Impairs (à dicter).
3 + 304 + 96 + 79 + 514
820 — 543
89 × 9
849 : 8

VIIIes CLASSES

(Pairs (à dicter).
7 + 13 + 1 + 21 + 3 + 41
98 — 55

Impairs (à dicter).
6 + 12 + 5 + 23 + 4 + 42
89 — 54

Communiqué par M. L. HERMENJAT.

COMPTABILITE

Prix de revient d'une bouteille de cognac.

J'ai acheté en France, pour le prix de fr. 2.25 le litre, un tonneau de 32 litres de bon cognac. Les frais de chemin de fer se sont élevés à fr. 5.40, et le transport de la gare à mon domicile m'est revenu à fr. 0.30. Les droits perçus par la douane se sont montés à fr. 40.

J'ai acheté ensuite 45 bouteilles blanches à fr. 19 le cent ; 50 bouchons fins à fr. 22 le mille ; 50 étiquettes à fr. 2.40 le cent et une plaque de cire verte du prix de fr. 0.90. J'ai rempli les 45 bouteilles. À combien me revient l'une d'elles ?

Prix de revient d'une bouteille de cognac.

	Fr.	C.
32 litres de cognac à fr. 2.25 le litre	72	—
Frais de chemin de fer	5	40
Transport de la gare à mon domicile	—	30
Droits de douane	40	—
45 bouteilles blanches à fr. 19 le cent	8	35
50 bouchons fins à fr. 22 le mille	1	10
50 étiquettes à fr. 2.40 le cent	1	20
Une plaque de cire verte	—	90
TOTAL	129	15
(Une bouteille revient à fr. 129.15 : 45 =	2	87

F. MEYER.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

L'enseignement du dessin, dans nos écoles primaires, ne donne pas tout ce qu'on est en droit d'en attendre. Que de maîtres se plaignent des maigres résultats obtenus !

Cette branche, considérée comme moyen d'éducation générale, prête à toutes les autres un concours indispensable et ne saurait être négligée.

Pour l'application du nouveau programme, la majorité des conférences a demandé l'élaboration d'une méthode. À ce sujet, j'en voudrais signaler une qui mérite l'attention des instituteurs : c'est *Le Livre du maître pour l'enseignement du dessin* (Société anonyme d'enseignement, Escaliers du Marché, Lausanne, fr. 4.50.)

Cet ouvrage, que plusieurs collègues possèdent et utilisent avec fruit, comprend 250 leçons-modèles bien graduées.

Chaque croquis est accompagné d'une explication développant le mode de construction, les indications à donner aux élèves ; un grand nombre de ces exercices serviront à la préparation des travaux manuels.

Le maître y trouvera des formes de feuilles, de fruits, des motifs de styles, des objets usuels, des notions élémentaires de perspective, etc.

Le manuel est appelé à rendre de grands services, spécialement aux instituteurs non au courant des nouvelles méthodes.

H. YANSIV.

GYMNASTIQUE

Règles de la position de GARDE A VOUS-FIXE !

Dans les leçons complètes de gymnastique que nous avons publiées dans l'*Éducateur*, nous n'avons jamais donné d'explications sur les règles de la position de *Garde à vous-fixe* ! Détachons cette attitude et tâchons d'en saisir toute l'importance, car elle a une haute portée physiologique.

La tête est droite sur la colonne vertébrale, le menton en arrière, le regard dirigé en avant, omoplates en arrière, abdomen rentré et bras pendus ; la ligne des épaules et celle des hanches sont dans le même plan vertical ; enfin les talons sont rapprochés sur la même ligne, les pointes des pieds tournées en dehors à peu près à angle droit et les jarrets tendus.

Les principales conséquences sont les suivantes :

Les courbures physiologiques du rachis diminuent, le diamètre du thorax s'accroît, les espaces intercostaux augmentent par devant et diminuent dans la région dorsale, la face antérieure des omoplates s'applique sur les côtes et la cage thoracique augmente.

La position de *Garde à vous-fixe* ! est loin d'être une position de repos, si l'on considère le grand nombre de muscles mis en mouvement pour arriver à tenir cette attitude correctement.

Est-ce l'attitude qui domine chez les élèves ? Les maîtres qui ont l'habitude de les observer savent que non. La règle, c'est le maintien affaissé, la tête penchée sur le thorax, le dos voûté, les épaules portées en avant, la poitrine rentrée, l'abdomen proéminent et les genoux fléchis. Nous savons par expérience combien il faut d'énergie, de patience et de tenacité pour les soustraire à cet affaissement pendant la leçon de gymnastique. Les premiers efforts ne réussissent généralement pas, il faut persister pour arriver au maintien correct et naturel.

Un si bon résultat, dira-t-on, vaut-il tant d'efforts ? Nous pensons oui. Et d'ailleurs, l'écart entre le bon maintien du corps et l'affaissement du thorax, n'est pas si minime dans ses conséquences.

Le bon maintien donne aux poumons plus d'espace, assure ainsi des inspirations plus profondes, introduit plus d'oxygène dans le sang. Si le maintien affaissé est habituel à l'élève, il en résultera un mouvement respiratoire constamment superficiel, avec toutes ses funestes conséquences pour l'organisme.

Luttons donc contre le maintien affaissé des élèves. Si nous pouvons arriver à leur donner l'habitude de bien se tenir debout, assis et en marchant, nous aurons travaillé à affirmer leur santé et à écarter d'eux la cause première de beaucoup de déviations du squelette. Enfin, nous les arsons armés contre bien des maladies.

La position de *Garde à vous-fixe* ! a aussi une grande importance sur la formation du caractère. Elle aide à tempérer la volonté, par suite même des efforts prolongés de la masse nerveuse qui régit les muscles mis en activité.

E. HARTMANN.

— AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront **L'EDUCATEUR** gratuitement jusqu'à la fin de l'année. Nous donnerons prochainement la liste des réformes et améliorations que nous comptons apporter au journal à partir de l'année prochaine. Notre article-programme paraîtra dans le courant de novembre.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que **L'EDUCATEUR** devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

SERVICE DE LINSTRUCTION PUBLIQUE

AVENCHES. — Le poste de maître de sciences mathématiques, physiques et naturelles et dessin à l'école secondaire d'Avenches est au concours.

Obligations légales.

Avantages: fr. 2400 par an.

Adresser les offres de services au département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le 9 décembre à 6 h. du soir.

ECOLES PRIMAIRES

Les régents et les régentes qui, au 31 décembre 1899, auront droit à la première augmentation de traitement pour cinq années de service, sont priés d'adresser au département, avant le 1^{er} décembre prochain, leur demande accompagnée de pièces délivrées par les commissions scolaires, attestant la durée exacte de leurs fonctions, avec indication des dates d'entrée et de sortie.

Les titulaires déjà pourvus d'une attestation sont dispensés d'adresser une nouvelle demande.

AGRICULTURE & COMMERCE

“ Boule de neige ”,

Le Département rappelle que le mode de vente par bons, coupons, etc., connu sous le nom de « boule de neige » ou ceux procédant de combinaisons analogues, est interdit dans le canton de Vaud.

Lausanne, le 16 octobre 1899.

Département de l'agriculture et du commerce.

ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE

Programme de l'enseignement durant l'hiver 1899-1900.

Cet enseignement est de deux semestres. Il est approprié aux jeunes gens de la campagne et porte sur toutes les branches dont la connaissance est utile à l'agriculteur.

Les cours sont gratuits pour les élèves réguliers. Les étrangers y sont admis au même titre que les ressortissants du canton.

Les cours commenceront le jeudi 2 novembre 1899, à 10 heures du matin, et finiront le 19 mars 1900.

Les jeunes gens qui désirent suivre les cours en qualité d'élèves ou d'auditeurs, doivent être âgés de seize ans dans l'année. Ils se feront inscrire *avant le 25 octobre* au bureau de l'École, au Champ-de-l'Air, en envoyant leur *acte de naissance*, leur *certificat de vaccination* et leur *carnet scolaire* ou un *certificat d'études*.

Au moment de l'inscription, tous les élèves déposent une somme de fr. 5. Cette somme sera rendue à la fin du cours aux élèves réguliers qui auront suivi les leçons avec assiduité.

Les élèves devront verser chacun, pour l'assurance en cas d'accident, une somme de 2 fr. 50 cent. Ce versement leur garantit en cas d'accident corporel et professionnel pendant l'hiver 1899-1900 le paiement d'une somme de :

3000 fr. en cas de décès ou d'invalidité du 1^{er} degré.

1500 fr. pour invalidité du 2^e degré.

300 à 750 fr. pour invalidité du 3^e degré.

2 fr. par jour d'incapacité temporaire de travail.

Les personnes qui sont autorisées à suivre comme élèves auditeurs les leçons de l'École sont soumises à la même discipline que les élèves réguliers. Elles paient une inscription de 5 fr. et une finance de cours de 5 fr. par heure hebdomadaire de leçon.

Le programme détaillé des cours sera expédié à toute personne qui en fera la demande franco au directeur de l'École d'agriculture au Champ-de-l'Air.

SHISON D'HIVER

Confections pour Messieurs et Jeunes Gens

Grand assortiment

de Vêtements complets depuis les prix les plus bas

Pardessus. — Manteaux. — Blousons. — Pantalons.

Gilets de chasse.

Tricots vaudois. — Calegons. — Canisoles.

Confection sur mesure travail soigné.

Grand choix de draperie en tout genre chez

CONSTANT GACHET, AUBONNE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Carl KUMM & C^{IE}

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37
recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n° 408, EF, M et 8.



Facon recherchée — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets

75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets

38, 48 à 68 fr.

Garde-robés massives

100, 115 à 125 fr.

Garde-robés sapin

50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre

55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre

22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace

120 à 180 fr.

Commodes massives

50 à 75 fr.

Ameublements de salon,

Louis XV 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,

Louis XIV 350 à 550 fr.

Ameublements de salon,

Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers

20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pachon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

F. C. ETISCH FRÈRES
MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

No.	A 2 voix	Prix net	No.	A 3 voix	Prix net
1. <i>Bischoff, J.</i> , La Filouse (Major Da- vel)		0.15	22. <i>Kling, H.</i> , - Weber, Freyschütz (Cord- iassieuse)		0.25
	A 3 voix		23.		Devant la jeu- nesse 0.25
2. <i>Kling, H.</i> , Il en qui gardes la patrie	0.25		24.	- Donizetti, Fille du Régiment	0.25
3. <i>Kling, H.</i> , Pastorale	0.25			Prière 0.25	
4. " " L'Oraison Dominicale	0.25		25.	- Tchaik., La Muette de Portici	0.25
5. " " Sovons unis	0.25			Prière 0.25	
6. " " Solitude	0.25		26.	- Mendelssohn, Hél. Trio des	0.25
7. " " La Filouse	0.25			anges 0.25	
8. <i>North, C.</i> , 6 chants de Noël	0.25		27.	- Boieldieu, Dame Blanche	0.25
9. <i>Bischoff, J.</i> , La Filouse	0.25			Chœur des montagnards 0.25	
10. <i>Kling, H.</i> , Chant de Noël	0.25		28.	- Chœur des ménestrels 0.25	
11. <i>Chassain, R.</i> , La Noël des petits			29.	- La vieille Berner Marche 0.25	
enfants			30.	- Spohr, Puissance de Dieu 0.25	
12. <i>North, C.</i> , La-haut	0.25		31.	- Kling., Kreutzer, Une nuit à Grenade	0.25
13. " " La Chanson des étoiles	0.25			Chœur pastoral 0.25	
14. " " Les Chanteurs des Alpes	0.25		32.	- Sur la montagne 0.25	
15. " " Les Chuchettes Menues	0.25		33.	- Prière du soir 0.25	
16. " " Le Chasseur suisse	0.25			A 2 voix	
17. " " Le Livre de la vie	0.25		34.	Mendelssohn, Sonnen une Nuit d'été 0.50	
18. <i>Kling, H.</i> , - Mozart, Flûte enchantée				Hymne de joie (sur la Marche nuptiale)	
	Hymne	0.25		avec accompagnement de piano 0.50	
19. " " " La fée du logis	0.25		35.	Kling, A., Fils, L'Avalanche mén- alpestre 0.50	
20. " " " Pour avenir un char- me vainqueur	0.25		36.	Adam, A. Cantique de Noël 0.25	
21. " " " Bientôt s'enfuira notre enfance	0.25		37.	Les enfants du pays 0.20	
22. " " " Charmingue mûs- que	0.25		38.	Mayor, G. Les cadets suisses 0.20	
23. " " - Weber, Freyschütz			41.	A 3 voix égales	
	C'est la voix 0.15			Hochetetter, C., Op. 22, L'Harmonie, 0.50	
				12 mélodies originales	

Répertoire Choral

Collection de nouveaux Chœurs à 4 voix d'hommes

CHŒURS A 4 VOIX MIXTES

Très grand choix

ECHOS DU LÉMAN. — Chœurs à 4 voix mixtes

Vol. I, religieux. — Vol. II, divers.

Opérettes et Duos, etc.

Comédies, Drammes, etc.

Envoi en examen par retour du courrier. — Grand rabais par quantité.

XXXV^e ANNEE — N^o 48.

LAUSANNE — 26 novembre 1898.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE ROMAINE.)

ORGANE

DE LA

SOCIETE PEDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraisant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Membre de la partie principale

Gérard Almeras et Bourget.

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION

JOHN BARRON: H. Gabat, inspecteur scolaire, Delémont.

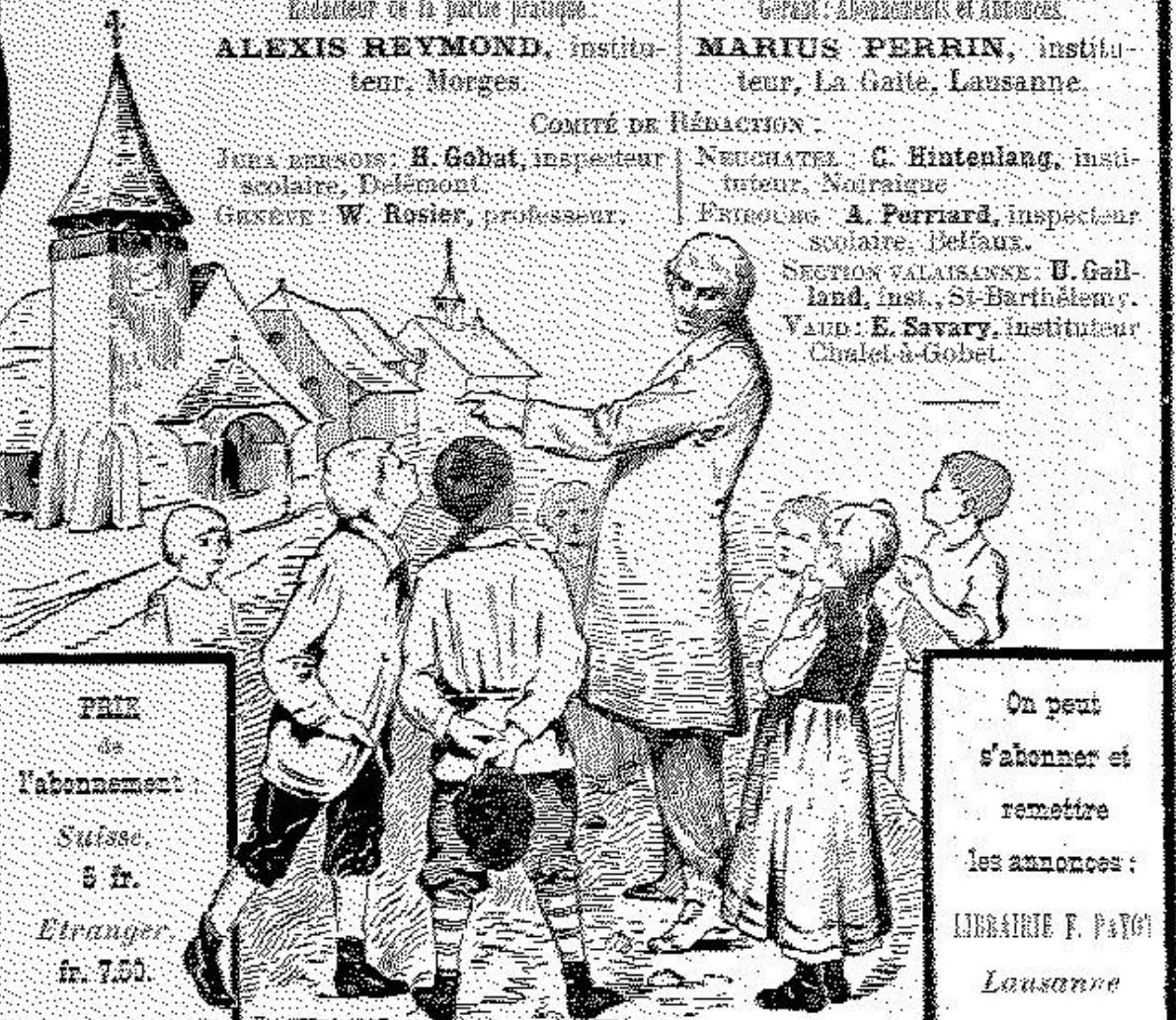
NEUCHATEL: G. Hinterlang, instituteur, Nendaz.

GENÈVE: W. Rosier, professeur.

FRIBOURG: A. Perrard, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISIENNE: U. GAILLAND, inst., St-Barthélémy.

VAUD: E. Savary, instituteur Chalet à Gobet.



PRIX
de
l'abonnement
Suisse.
fr.
Etranger
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces:

LIBRAIRIE E. PAGEL
Lausanne

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Koster**, William, prof. Genève.
Gresgurin, J., inst. Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.
Jura Bernois.
MM. **Mercerat**, H., inst. Sennviller.
Duclosin, H., direct. Delémont.
Schaller, G., direct. Porrentruy.
Gyam, A., inspecteur Corseaux.
Baumgartner, A., ins. Biel.
Neuchâtel.
MM. **Grandjean**, A., inst. Laus.
Brandt, W., inst. Neuchâtel.
Fribourg.
M. **Genoud**, Léon, directeur Fribourg.

Vaud.

MM. **Dériaz**, J., Cornavin.
Cornamansaz, F., Rochat.
Jayet, L., Visp.
Vistland, J., Clouz.
Faillietaz, G., Lutry.
Lambert, T., Eptod.
Eptod, E., Fay.
Martin, H., Moudon.

Dizy.

Trévy.

Yverdon.

Lausanne.

Lausanne.

Ecublens.

Gimel.

Concise.

Fay.

Moudon.

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., président
du *Schweiz. Lehrer-*
verein, Zürich.

Tessin : M. **Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande

MM. **Buchet**, Marc, conseiller
d'Etat, pres. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic,
président directif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur
vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Martin, inst.,
trésorier, Lausanne.
Sommay, instituteur,
secrétaire, Monthléaz.
+ Lausanne.

AGENCE DE PUBLICITE

Téléphone

Haasenstein & Vogler



LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE PRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRÉTION — CELÉRITÉ

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement annuel pour une rente viagère immédiate de 1000 fr. par an	Age du rentier	Reste annuel pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,49
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

**Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine**
Précédemment : *Caisse de Rentes Suisse*
à ZURICH

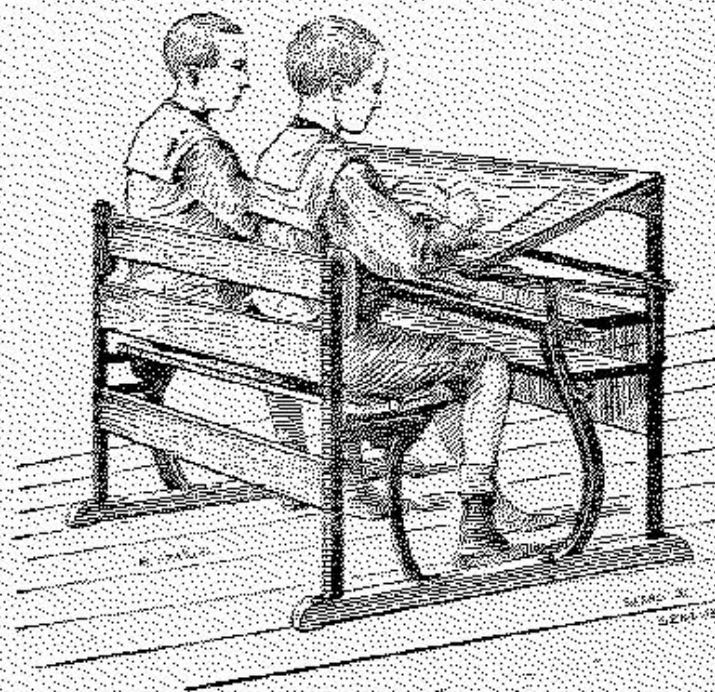
*F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne
1, rue de Bourg, 1*

Ouvrages recommandés aux bibliothèques populaires.

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1900. (Sous presse.)	3 50
Notre père qui êtes aux cieux! Roman par L. Kaiser. (Sous presse.)	3 50
La revanche du passé. Roman par Eugenie Pradez. (Sous presse.)	3 50
L'Inquiet. Roman par S. Gorant	3 50
Roberte. Roman par L. Baracand.	3 50
La Terre qui meurt. Roman par Baudin	3 50
Contes de bonne Perrette. Illustrations de Villiamin	3 —
Paix universelle. Roman par L. Couperus	3 50
Un oncle à tout faire. Roman par H. Dombré	2 —
Le Ferment. Roman par Ed. Estienne	3 50
Bernière cartouche. Roman par Mary Floran	3 50
Des Ombres qui passent. Roman par Harraden	3 50
Annunziata. Roman par Maryan	3 —
Voyage idéal en Italie. L'art ancien et l'art moderne, par Jean Schopfer	3 50
Les Anglais aux Indes et en Egypte, par E. Aubin	3 50
Les Chinols chez eux. par Ed. Bard. Avec 12 planches hors texte	4 —
En Indo-Chine (1894-1895), par le comte Barthélémy. Avec Illustrations	4 —
Notes de voyage. Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre, par Th. Bentzon	3 50
Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813), par P. Cottin	3 50
A quel tient la supériorité des Anglo-Saxons, par Ed. Demolins	3 50
A Madagascar, hier et aujourd'hui, par Marie Elise Escande	2 50
Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr. de Fleury	3 50

PUPITRES HYGIENIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté 3923 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

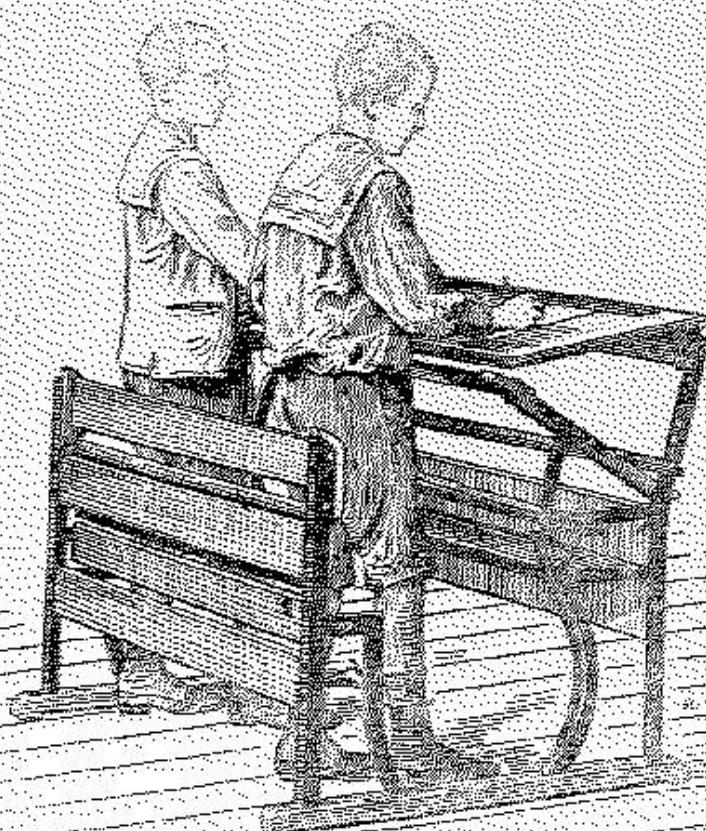
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.



Pris du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—.

Attestations et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1890.

